

**Bureau du 24 juin 2002**

**Décision n° B-2002-0632**

commune (s) : Saint Priest

objet : **Acquisition d'un immeuble situé 103 et 113, route de Toussieu et appartenant à Mme et M. Durand**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 14 juin 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Pour l'aménagement de la route de Toussieu, la Communauté urbaine a déjà acquis 436 mètres carrés de terrain. Afin de terminer l'aménagement du tronçon qui se situe à l'angle de ladite route et de la rue Saint-Bonnet, il convient que la Communauté urbaine se rende propriétaire des deux dernières parcelles.

Il s'agit des parcelles cadastrées sous les numéros 193 et 199 de la section BR pour une superficie totale de 261 mètres carrés.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, l'acquisition a lieu à titre gratuit, conformément au permis de lotir n° 69-290-97-0001 du 26 septembre 1997.

Les frais d'acte sont estimés à 457 € ;

Vu ledit compromis ;

Vu le permis de lotir n° 69-290-97-0001 du 26 septembre 1997 ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** ledit compromis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme annuel d'acquisition pour la voirie, en dépenses - compte 211 200 - fonction 822 - en recettes - compte 132 800 - fonction 822 - exercice 2003 pour ordre et en dépenses réelles au compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 457 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,